

ENGAGEMENT DE LOCATION EN GESTION LIBRE

Entre : EURL AUPALYA - Saint Bauzille de Putois - représentée par son gérant Mr Sébastien CHARLES.
Ci après dénommé " le Bâilleur " D'une part.

et : **AUPALYAANTH**

Aupalya Anth

Ci après dénommé " le preneur " D'autre part :

Il a été convenu et arrêté ce qui suit : Le bâilleur donne à loyer au preneur, qui accepte, les locaux
sis à : Mas de Bruyères - Route de Montoulieu - 34190 Saint Bauzille de Putois Dont la désignation suit

DUREE DE LA LOCATION - DESIGNATION :

LOYER : La présente location est consentie moyennant le prix de _____ euros
Sur lequel le preneur verse à ce jour la somme de _____ uros à titre d'acompte,

Le solde _____ devant être impérativement réglé le jour de l'arrivée.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION :

La présente location est faite aux charges et conditions suivantes que le preneur s'oblige à exécuter et accomplir,
à savoir :

1. Le bâilleur ne se trouve engagé vis à vis du preneur que lorsqu'il a reçu le contrat dûment signé par le preneur dans un délai de 8 (huit) jours après son expédition.
2. Le preneur reconnaissant que les locaux faisant l'objet du présent contrat ne lui sont loués qu'à titre de résidence provisoire et de plaisance, il s'engage à n'occuper les lieux que bourgeoisement, l'exercice de tout commerce, profession ou industrie étant formellement interdit.
3. Le preneur ne peut substituer quelque personne que ce soit, ni sous louer même gratuitement les lieux loués, sauf accord écrit du bâilleur.
4. Le preneur s'abstient de jeter dans les lavabos, bidets, éviers, douches ... des objets de nature à obstruer les canalisations, faute de quoi il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en service de ces équipements.
5. Le preneur ne pourra réclamer aucune réduction de loyer au cas où des réparations urgentes incombant au bâilleur apparaîtraient en cours de location.
6. Le preneur s'engage à restituer les lieux loués dans l'état de propreté identique au jour d'arrivée.
7. Une centrale incendie est activée. Il est donc interdit de fumer dans les locaux. Les glaces des boîtiers rouges d'incendie ne doivent être brisées qu'en cas de nécessité.
8. Lors de votre départ, il vous appartient d'éteindre et vérifier tous les radiateurs ainsi que les lumières du bâtiment. Vous devez également assurer que toutes les issues (fenêtres, portes...) sont correctement fermées.

DEPOT DE GARANTIE - ETAT DES LIEUX - INVENTAIRE :

Le preneur devra verser au bâilleur, le jour de la prise de possession des lieux, une somme de 2000 Euros (Deux mille euros) à titre de dépôt de garantie, pour répondre aux dégâts qui pourraient être causés aux objets garnissant les lieux loués ainsi qu'aux différentes charges et consommations (électricité...).

Par ailleurs une somme de 500 Euros (Cinq Cent Euros) à titre de dépôt de garantie sera demandée, et non restituée dans le cas où l'état de propreté des lieux ne serait pas identique au jour d'arrivée. Le remboursement des dépôts de garantie sera effectué dans un délai de 10 jours, déduction faite des sommes dues par le preneur au titre des charges ou réparations relatives, s'il y a lieu. Un état des lieux contradictoire et un inventaire seront établis à l'entrée du preneur et feront l'objet d'un pointage en fin de location.

ELECTION DU DOMICILE :

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile et conviennent que le tribunal compétent sera celui de la circonscription dans laquelle se trouvent les lieux loués.

Fait à Montpellier, le
En 2 exemplaires

18/03/11

Le Bâilleur

Le Preneur

ETAT DESCRIPTIF ET CONDITIONS DE LOCATIONS

1 - Renseignements généraux :

Nom et adresse du loueur : EURL AUPALYA - Route de Montpellier - 34190 Saint Bauzille de Putois
Adresse Mas de Bruyères - Route de Montoulieu - 34190 Montoulieu

Personne à contacter sur place : Adrien - 07 60 93 89 85

2 - La location du Mas de Bruyères comprend :

La cuisine professionnelle, grande salle à manger avec cheminée, le salon avec bar, jardins et terrasses et Barbecue. Les 10 chambres avec sanitaires complets (de 2 à 6 personnes) pour maximum 35 personnes.

Sont également inclus :

La mise à disposition de tout le matériel de ménage, ustensiles de cuisine, vaisselle, mobilier, etc...

Le coin salon-bar avec ses livres, jeux..., un téléviseur et un magnétoscope.

La gestion libre comprend également la mise à disposition d'un congélateur et d'un frigo pour le locataire. [Toutefois l'accès à la cuisine doit rester possible au loueur au cas ou ce dernier devrait satisfaire quelques personnes pour des repas].

Le chauffage des pièces citées ci-dessus.

3 - Situation du meublé dans la localité :

Le Mas de Bruyères est situé sur la route de Montoulieu à proximité du Village de Montoulieu.

- Distance des principaux centres d'intérêts touristiques : Grottes des Demoiselles, Base de Canoë du "Pont Suspendu", Base de Plein Air "Aupalya Aventure"...

- Distances des principaux services : Médecin & Pharmacie (5 km), Centre commercial (10 km), Restaurant (500 m).

4 - Description du gîte :

- Agencement des pièces : voir plan du gîte.

Salle à manger avec cheminée : Tables, bancs

Salon avec bar : table basse, 1 télévision, 1 canapé.

10 Chambres avec sanitaires complets (de 2 à 6 personnes).

- Agencement de la cuisine : Hotte aspirante, Table de cuisson, Micro-onde, Four

électrique avec grill, évier avec eau chaude et froide, réfrigérateur avec compartiment conservation, batterie de cuisine complète avec auto cuiseur, Vaisselle + couverts, Appareillage électroménager : Lave Vaisselle, Cafetière

- Equipement sanitaire : Salle d'eau indépendante, 1 lavabo avec robinet mélangeur, 1 cabine de douche avec robinet mélangeur, 1 WC .

- Equipements divers : 1 télévision couleur installée dans le salon, documents pratiques et touristiques à votre disposition, Animaux acceptés.

5 - Modalités et prix de location du gîte :

Prix : 0,00Euros

Taxe de séjour à régler sur place :

- Adultes (+ de 13 ans) = 0.25 euros par personne et par nuit

- Enfants (- de 13 ans) = Gratuit

Acompte : 30% du prix du séjour payable à la réservation (non remboursable) soit :

Euros

et ce avant la date limite du

Solde : Payable le jour de l'arrivée :

|

E.U.R.L AUPALYA - VOS LOISIRS A LA CARTE

Capital : 15244,90 Euros - Siret : 424 748 101 00013 APE : 633 Z Licence de voyage : LC 034030004 - Garantie Financière : 99 092 € - APS Paris

Siège Social : Route de Montpellier - 34190 Saint Bauzille de Putois - Tel : 04 67 73 01 01

Bureau le Mail Jacques Cartier - 394, rue Léon Blum - 34000 MONTPELLIER - Tel : 04 67 200 787 - Fax : 04 99 13 71 11